

MASTER 2

Relations internationales et politique de sécurité

UE1 Théories de la sécurité
(Cours de M. Labatut)

9 janvier 2018

14h - 17h

Aucun document n'est autorisé.

Dans la « Revue stratégique de la Défense et de la Sécurité Nationale », rapport officiel remis cet automne au Président de la République, on trouve l'analyse suivante : «

1. Un système international contesté

1.1. Remise en cause de l'ordre multilatéral

1. Le système international est marqué par l'autonomie croissante des acteurs de toute taille, jusqu'à l'affirmation d'organisations terroristes proto-étatiques.
2. La hiérarchie de la puissance internationale est aujourd'hui en évolution rapide. L'incertitude, l'anxiété ou au contraire les ambitions nouvelles générées par cette situation mouvante sont en soi facteurs de risque. La compétition, d'abord économique et technologique, s'étend de plus en plus au domaine militaire.
3. Ce climat d'incertitude générale pousse certains pays à douter de leurs alliés et à rechercher encore plus d'autonomie, tandis que d'autres développent des ambitions nationalistes. L'émergence stratégique et militaire de plusieurs puissances régionales consacre l'avènement d'un monde multipolaire.
4. Cette autonomisation des acteurs se double d'une hétérogénéité grandissante entre eux, qui augmente les risques liés aux incompréhensions et aux erreurs de perception. L'influence accrue des acteurs non étatiques (organisations terroristes ou criminelles, grandes multinationales, diasporas) accentue cette dynamique. Plus qu'à aucun autre moment depuis la fin de la guerre froide, l'imprévisibilité est donc la figure dominante de l'environnement stratégique.
5. L'émergence de cette multipolarité et de cette compétition nouvelle se traduit par une remise en cause des règles et des institutions internationales qui permettent un encadrement juridique et une régulation du recours à la force depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces règles sont contestées ou contournées par des acteurs qui récusent un ordre international dicté selon eux par l'Occident, et en ont désormais les moyens.
6. Certaines grandes puissances font le choix d'une posture privilégiant ouvertement les rapports de force.
7. L'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses agences demeurent pourtant essentielles pour organiser un monde régi par des règles adoptées collectivement. »

Nous vous demandons de commenter cet extrait.